



Ouagadougou, le **27 JUL 2023**

N°2023 1000007 /ARCOP/SP/DFAC/

AVIS AU PUBLIC

Objet : information sur l'acquisition d'ouvrages
spécialisés

Dans l'exercice de sa mission de formation et de sensibilisation des acteurs de la commande publique, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a mis en place un certificat professionnel en commande publique qu'elle délivre en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA.

Dans le but de soutenir cette action qui s'inscrit dans le cadre de la professionnalisation de la commande publique et de renforcer la formation, l'enseignement, la recherche et le partage de connaissances dans ce domaine, l'ARCOP a acquis des ouvrages spécialisés et procédé à des abonnements de revues accessibles en ligne.

Aussi, ai-je l'honneur de porter à la connaissance du public que ces ressources peuvent être consultées tous les jours ouvrables, de **8 heures à 16 heures**, au Secrétariat permanent de l'ARCOP, sis Avenue de l'Europe, côté Sud du siège de la Délégation de l'Union Européenne.



Modeste YAMEOGO